

## Hyloris Communiquera ses Résultats 2020 le 9 Mars 2021

**Liège, Belgique – 03 mars 2021 – Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Bruxelles: HYL)**, une société biopharmaceutique spécialisée qui s'est engagée à développer de nouveaux médicaments offrant une valeur ajoutée aux populations de patients mal desservies, annonce aujourd'hui qu'elle communiquera ses résultats de l'année clôturée au 31 décembre 2020 le mardi 9 mars 2021 à 07h00 CET.

La Société tiendra une conférence téléphonique et un webcast en anglais au cours de laquelle elle présentera ses résultats 2020, qui sera suivie pour une séance de questions réponses.

Le webcast se tiendra le 9 mars 2021 à 15h00 CET / 14h00 GMT / 09h00 EST. Pour se connecter au webcast, veuillez cliquer [ici](#).

Si vous souhaitez participer par téléphone, veuillez-vous inscrire via le lien ci-dessus et les détails de connexion seront envoyés à l'adresse email que vous utiliserez pour vous inscrire. Pour plus de détails ou pour obtenir de l'aide pour rejoindre la webdiffusion ou la ligne de conférence téléphonique, veuillez contacter Consilium Strategic Communications à l'adresse [hyloris@consilium-comms.com](mailto:hyloris@consilium-comms.com).

### **Pour de plus d'information, veuillez contacter:**

#### **Hyloris Pharmaceuticals SA**

Marieke Vermeersch

VP Investor Relations and Corporate Communications

+32 (0)479 490 603

[marieke.vermeersch@hyloris.com](mailto:marieke.vermeersch@hyloris.com)

#### **Consilium Strategic Communications**

Amber Fennell, Chris Welsh, Lucy Featherstone

+44 20 3709 5700

[hyloris@consilium-comms.com](mailto:hyloris@consilium-comms.com)

#### **Hyloris Pharmaceuticals SA**

Hyloris est une société pharmaceutique spécialisée dans l'identification et le déblocage du potentiel caché des médicaments existants au profit des patients et du système de santé. Hyloris exploite son savoir-faire et ses innovations technologiques aux produits pharmaceutiques existants et a construit un large portefeuille de produits propriétaires qui a le potentiel d'offrir des avantages significatifs par rapport aux alternatives actuellement disponibles. Hyloris dispose actuellement de deux produits commercialisés en partenariat: Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un antalgique non opiacé pour le traitement de la douleur. La stratégie de développement de la société se concentre principalement sur la voie réglementaire 505 (b) 2 de la FDA, spécifiquement conçue pour les produits pharmaceutiques pour lesquels la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Cette voie peut réduire le développement clinique requis pour mettre un produit sur le marché, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques. Hyloris est basé à Liège, Belgique. Pour de plus amples informations, consultez [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com).



**Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives**

Hyloris est un acronyme mis pour *“high yield (rentabilité élevée), lower risk (faible risque)”* et fait référence à la procédure réglementaire 505(b)(2) d’approbation de produit sur laquelle la Société concentre ses efforts. En aucun cas cette dénomination ne renvoie ni ne s’applique à un investissement en Actions. Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont des "déclarations prospectives". Ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes prospectifs, y compris les mots "croit", "estime", "anticipe", "s'attend", "à l'intention", "peut", "va", "planifie", "continue", "en cours", "potentiel", "prédit", "projet", "cible", "cherche" ou "devrait", et comprennent les déclarations de la société concernant les résultats attendus de sa stratégie. Ces déclarations concernent des événements futurs ou les performances financières futures de la société et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont hors du contrôle de la société, qui peuvent faire que les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société ou de son secteur soient matériellement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par toute déclaration prospective. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, sauf si la loi l'exige.

